



PREFET DE LA REGION POITOU-CHARENTES

Direction régionale de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale

Poitiers, le

Pôle cohésion sociale, jeunesse et vie
associative

Le directeur régional

✉ : albertine.mamory@drjscs.gouv.fr

A

☎ : 05 49 18 10 19

Mesdames et Messieurs les Président(e)s
d'association,

Objet : Appel à projet du FDVA pour l'année 2012

Mesdames et Messieurs les Président(e)s,

La formation des bénévoles constitue l'un des priorités de la politique de l'Etat en faveur de la vie associative. Depuis le décret du 30 décembre 2011, le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA, anciennement CDVA), peut financer, d'une part des actions de formation, d'autre part le lancement de nouvelles activités.

La note d'orientation régionale du FDVA 2012 peut être téléchargée sur le site internet de ma direction :

www.poitou-charentes.drjscs.gouv.fr
(Actualités)

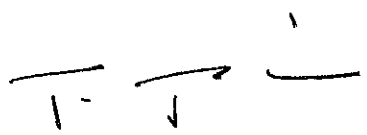
Cette note apporte diverses informations relatives notamment :

- aux associations éligibles et actions pouvant être subventionnées,
- à la transmission des dossiers,
- à la constitution des dossiers,
- aux thèmes attendus.

Les dossiers de demande de subvention doivent être adressés avant le 30 avril 2012 en deux exemplaires signés en original aux : correspondants FDVA de la DDCS/DDCSPP pour les associations locales ou départementales, de la DRJSCS pour les associations régionales :

- DDCSPP de la Charente	Caroline SAUTET	05 16 16 62 18
- DDCSPP des Deux-Sèvres	Renaud GAUTRON	05 49 77 11 01
- DDCS de la Charente-Maritime	Patricia BRESSANGE	05 46 35 25 51
- DDCS de la Vienne	Amandine VIDAL	05 49 44 28 37
- DRJSCS Poitou-Charentes	Marc MORIN	05 49 18 57 22

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Président(e)s, l'expression de ma considération distinguée.


Patrice BEAL